

## Les Cahiers des Dix



# Les Indiennes de Chateaubriand

Antoine Roy, M.S.R.C.

Number 19, 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080038ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080038ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Roy, A. (1954). Les Indiennes de Chateaubriand. *Les Cahiers des Dix*, (19), 99–109. <https://doi.org/10.7202/1080038ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Les Indiennes de Chateaubriand

Par ANTOINE ROY, M.S.R.C.

On sait que Chateaubriand a été presque aussi grand historien que grand poète. Et M. Jullian n'a pas hésité à lui faire place dans sa galerie des principaux historiens du XIXe siècle.<sup>(1)</sup> Avant de commencer n'importe laquelle de ses oeuvres d'imagination, Chateaubriand se documentait en lisant tout ce qui avait été imprimé, tout ce qu'il pouvait se procurer sur le sujet qu'il voulait traiter.

C'est ce que l'on constate par exemple en lisant *les Natchez*. Chateaubriand s'est proposé d'écrire l'épopée des Français dans le Nouveau-Monde. Mais il aurait aussi bien pu en faire l'histoire, tant il avait réuni de matériaux, bons à utiliser pour un historien. Il n'est guère de détail — nom propre ou trait de mœurs — qui ne puisse se justifier par une citation. Au bas de presque chacune de ses assertions, on pourrait mettre une référence empruntée à un auteur digne de confiance. « La couleur locale est irréprochable chez lui-même dans les détails les plus menus, il est impossible de le prendre en faute. » (G. Chinard) M. Chinard a déjà étudié les sources historiques de Chateaubriand.<sup>(2)</sup> Nous ne songeons pas à marcher sur ses brisées. Il nous suffira d'examiner la véracité des *Natchez* sur un point particulier, les Sauvagesses.

Les Sauvagesses, — Chateaubriand n'emploie jamais ce mot : il dit Indiennes ou Sauvages, au féminin comme au masculin — apparaissent dans *Atala* et *les Natchez*. Celles dont Chateaubriand a fait le portrait se réduisent à quatre : Akansie, Atala, Céluta, Mila. Toutes quatre sont des amoureuses. Mais Akansie est une femme violente

---

(1) *Extraits des Historiens français du XIXe siècle*. Paris, 1897.

(2) G. Chinard, *Chateaubriand, Les Natchez*, livres I et II. *Contribution à l'étude des sources de Chateaubriand*, dans *University of California Publications in Modern Philology*, vol. VII. Berkeley, 1919, pp. 201-264.

et criminelle. Les trois autres sont des modèles de douceur et de tendresse.

Ces Indiennes sont-elles une invention de Chateaubriand? Pouvons-nous au contraire considérer qu'elles ont une réalité historique? La question ne se pose guère pour la méchante Akansie. C'est bien ainsi que nous nous représentons une femme sauvage. Mais les autres? Ne sont-elles pas trop charmantes, trop complexes, trop pareilles aux femmes des pays civilisés?

Faisons leur portrait d'après ce que nous en dit Chateaubriand. Les épithètes qu'il applique à ses héroïnes nous renseignent un peu sur leur personne. Elles sont belles, gentilles, charmantes, aimables, élégantes, courageuses, chastes et vertueuses. Par les propos qu'il leur prête, par les traits qu'il raconte d'elles, nous voyons qu'elles ont de l'esprit, nous pénétrons davantage leur psychologie. Natures tendres et passionnées, elles se donnent sans réserve et s'attachent de toute leur âme à ceux ou à celles qui sont l'objet de leur affection : époux, amis de l'un et de l'autre sexe, enfants.

Mais ces créatures délicieuses sont vives, sensibles, impressionnables. La moindre émotion les bouleverse. Facilement, elles se laissent troubler par la jalousie. Lorsqu'elles aiment, elles ne connaissent rien que ce qu'elles aiment. Leur amour est-il menacé? Pour le défendre elles braveront tout. Ni dieux, ni patrie n'existent plus pour elles. La religion n'a guère d'empire sur ces filles des bois, la religion de leurs ancêtres. Car si Atala a été baptisée, Céluta, Mila sont restées de pures, de parfaites païennes.

Tout cela est-il vraisemblable? Y a-t-il jamais eu des Sauvages, dans la réalité, qui aient approché de ce type idéal?

Reprenons une à une les indications physiques et morales que nous fournit Chateaubriand. Sont-elles d'accord avec ce que nous apprennent les anciens historiens, les documents contemporains?

Quant aux avantages physiques des Indiennes, nous sommes mal placés pour en juger. Constatons pourtant que les gravures in-

tercalées dans les ouvrages de Lafitau,<sup>(3)</sup> de Le Page du Pratz<sup>(4)</sup> ne détruisent pas l'opinion favorable que Chateaubriand nous en avait donnée. Les Sauvagesses sur ces planches, — Iroquoises et Natchez — apparaissent comme des femmes très bien faites, grandes, élancées, et de visage agréable. Le frère Sagard écrit en 1624 que chez les Iroquois Agniers, « les jeunes femmes et filles semblent des nymphes tant elles sont bien accommodées et des biches tant elles sont légères du pied. » Avenu que nous enregistrons avec plaisir et qui pour nous a une valeur toute particulière.

Gabriel Sagard, missionnaire récollet, faisait profession de mépriser les personnes du sexe et les Sauvagesses lui faisaient d'ordinaire l'effet d'impurs suppôts de Satan.

Du physique passons au moral. Que les Indiennes fussent courageuses, comment le nier? Sagard en 1624, Charlevoix en 1721 nous le disent : leur constance à souffrir était au-dessus de toute expression, elles accouchaient sans jeter un cri.

Elles avaient de l'esprit, c'est certain. Le Page du Pratz nous a rapporté un discours tenu par une des femmes du chef Natchez, le Serpent Piqué.<sup>(5)</sup> Nous y retrouvons une très belle pensée, déjà exprimée par Sophocle dans *Electre*. Elle dit aux Français, car elle va mourir : « Ne vous chagrinez pas : nous serons plus longtemps amis au pays des Esprits, parce que l'on n'y meurt pas » (1725).

Que les Sauvagesses aient été capables d'aimer profondément, la chose ne peut être niée. M. de la Roncière nous a raconté, d'après Le Page du Pratz, l'histoire émouvante de cette femme noble des Natchez, que les Français appelaient la Glorieuse.<sup>(6)</sup> Parce qu'elle avait été l'amie du Serpent Piqué, elle demanda et obtint de mourir volontairement le jour de ses funérailles.

---

(3) *Moeurs des Sauvages Américains, comparées aux mœurs des premiers temps*. Paris, 1724, 2 volumes in-4.

(4) *Histoire de la Louisiane*, etc. Paris, 1758, 3 volumes petit in-12.

(5) Grand chef Natchez, ami des Français.

(6) Ainsi appelée la Glorieuse parce qu'elle ne voulait fréquenter que les Français de distinction.

De leurs puissances de tendresse, de dévouement, elles ont su à plusieurs reprises donner des preuves aux Français. En 1729, la Vieille Soleille<sup>(7)</sup> — ou princesse Bras Piqué — qui avait eu jadis un amant de leur nation, révèle aux autorités françaises le complot des Natchez. Lors du massacre du fort Rosalie, le soldat Navarre est sauvé par une fille Natchez dont il était fort aimé. Après avoir pourvu à son salut, elle lui dit : « Je présume que les Français tireront vengeance de la mort de leurs frères; mais, si tu reviens avec eux, tâche de m'avoir pour vivre avec toi. »<sup>(8)</sup>

L'amour des Indiennes pour leurs enfants est un fait bien prouvé. Le frère Sagard et le père de Charlevoix, pour ne citer que ceux-là, nous l'attestent et ils le jugeaient même excessif.

Ces tendres mères, ces charmantes compagnes étaient-elles aussi chastes, aussi vertueuses que l'assure le grand écrivain? Il paraît bien que, du nord au sud, chez toutes les nations américaines, le libertinage était quasiment de règle. Dès le plus jeune âge, une liberté complète présidait aux relations entre les sexes. Sagard l'a constaté. Mais La Hontan, Charlevoix, Le Page du Pratz, Pouchot, s'expriment à peu près dans les mêmes termes. La liberté aurait plutôt existé avant le mariage qu'après. Les facilités de ces éducations sentimentales auraient, nous dit-on, garanti la fidélité des unions légitimes. Chez les nations indiennes, on savait d'ailleurs ce que c'était que des courtisanes. Le baron de La Hontan ne nous l'a pas laissé ignorer et Chateaubriand s'en est souvenu.<sup>(9)</sup>

N'exagérons rien cependant et profitons d'une réflexion du père Lafitau. Chez les Sauvages, nous dit-il, comme partout ailleurs, il y a du bien et du mal, des folles et des sages.

Le baron de La Hontan affirme péremptoirement que « les sauvages ne sont pas susceptibles de jalousie. » Mais il est contredit par

---

(7) Parce qu'elles prétendaient descendre du Soleil. C'est une ressemblance avec le Japon.

(8) Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, etc. Paris, 1758, 3 volumes petit in-12. III, 266-267.

(9) Okouessen (Ninon de Lenclos). La Hontan, *Nouveaux Voyages*, II, 142-143. Chateaubriand, *Les Natchez*, éd. Garnier, pp. 259-264.

les Jésuites Charlevoix et Lafitau. Ces deux auteurs nous certifient que, tout sauvages qu'ils fussent, les Indiens connaissaient parfaitement bien ce sentiment. Les nations du sud, celles où Chateaubriand a situé le théâtre de son épopée, le poussaient très loin, jusqu'aux pires violences. Pouchot affirme même qu'il va souvent « jusqu'au tragique. » La jalousie criminelle d'Akansie, la jalousie mélancolique de Céluta, n'ont donc rien de surprenant, rien d'extraordinaire.

Chateaubriand a-t-il eu raison de mettre en scène des païennes. De bonne heure, les missionnaires, les Récollets d'abord, les Jésuites ensuite après eux, s'étaient attaqués à la conversion des Sauvages. Sauf auprès des Hurons et dans quelques colonies indiennes établies près de Québec ou de Montréal, ils n'obtinrent que peu de résultats.

Les Indiens en définitive, et quelques individualités mises à part, ne se francisèrent point. Ce furent plutôt les Canadiens qui s'indianisèrent. Les Indiens dans l'ensemble restèrent chez eux. Les Canadiens allèrent les y trouver et cela dès le commencement. Des coureurs de bois, il y en a toujours eu, il y en eut à toutes les époques.<sup>(10)</sup> Lorsque Champlain rendit Québec aux Anglais en 1629, il ramena la colonie en France : mais presque tous ses interprètes préférèrent demeurer dans les forêts avec les Indiens.

Cette vie sauvage, vie de liberté, d'insouciance et de paresse, avait beaucoup de charmes. La mère Marie de l'Incarnation les a décrits dans une lettre à son fils de 1668 : elle ne les a pas dit tous. Les Sauvagesses faisaient partie intégrante de ces charmes. Les interprètes — agents de compagnies marchandes chargés de traiter avec les Indigènes — contrecarraient tant qu'ils pouvaient l'action des missionnaires. Gabriel Sagard prétend qu'ils avaient en plusieurs endroits « des haras de garces. »<sup>(11)</sup> On comprend alors qu'ils ne se souciaient guère de les voir convertir.

---

(10) De notre temps, on pense à Constantin-Weyer.

(11) "Jusques à avoir en plusieurs lieux des haras de garces, tellement que ceux qui nous devaient seconder à l'instruction et bon exemple de ce peuple, estoient ceux-là mesmes qui alloient destruisans et empeschans le bien que nous establissons au salut de ces peuples, et à l'avancement de la gloire de Dieu . . ." Gabriel Sagard Theodat, *Le Grand Voyage du Pays des Hurons*... Paris, Tross, 1865, vol. 1, pp. 123-124.

Les missionnaires prêchèrent comme ils voulurent et comme ils purent. Une bonne partie de la jeunesse canadienne continua quand même à courir les bois et à vivre dans le désordre avec les Sauvages. Lorsque des postes militaires furent établis, officiers et soldats firent de même. Les règlements militaires stipulaient qu'à l'intérieur des forts, ne devaient se trouver que les femmes françaises absolument nécessaires. On se dédommageait comme on pouvait. Une lettre<sup>(12)</sup> du père jésuite Etienne de Carheil au gouverneur de Callières du 30 août 1702, datée du poste de Michillimakinac, présente la vie des forts sous un bien singulier aspect. Il reproche aux commandants de ces forts d'en faire un lieu qu'il a honte d'appeler par son nom; « les femmes ont appris que leurs corps pouvaient tenir lieu de marchandises et qu'ils seraient encore mieux reçus que le castor, de sorte que c'est là présentement le commerce le plus ordinaire, le plus continu et le plus en vogue. »

D'une manière ou d'une autre les Français se sont beaucoup mêlés aux Sauvages. A côté de liaisons éphémères se formèrent assez souvent des attachements durables. Certains Canadiens ont passé avec les nations, comme l'on disait, une bonne partie de leur vie. Tels furent plusieurs interprètes connus du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces interprètes, qui étaient habituellement des officiers réformés, jouaient le rôle de résidents auprès des tribus indiennes. Celles-ci les avaient adoptés et eux les commandaient. Paul Le Moyne de Maricourt, un des fils de Charles Le Moyne, Joncaire et ses fils, ont ainsi vécu chez les Iroquois pour le plus grand avantage de l'influence française. En 1759, selon le capitaine ingénieur Pouchot, Joncaire et Chabert, fils du premier Joncaire, ne comptaient pas moins de soixante Iroquois qui leur étaient apparentés, enfants ou alliés. Ils s'étaient mariés dans leur nation d'adoption, mais à la manière indienne. Langlade<sup>(13)</sup> avait fait mieux. De famille militaire — celui-là n'était que traitant — il épousa vers 1727 à Michillimakinac la soeur du Grand Chef des Outaouas.

---

(12) Dans Thwaites, *Jesuits' Relations and Allied Documents*, LXV, 194-198.

(13) Père de Charles de Langlade, lieutenant réformé et Père du Wisconsin.

Et ce n'est pas là un cas isolé. De tout temps, il s'est trouvé des hommes assez épris des Sauvagesses pour les épouser en légitimes noces. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le baron Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin s'était bien marié avec la fille d'un chef abénaquis. A diverses reprises, en 1706 notamment et en 1735, les autorités devront intervenir pour limiter le nombre de ces unions. Plusieurs fois l'on vit des coureurs de bois ramener dans la colonie leurs compagnes indiennes. Lorsque, faute de missionnaires, leur mariage n'avait pu être contracté valablement, ils le faisaient réhabiliter à l'intérieur de la colonie.

On a relevé un grand nombre de ces unions mixtes au XVIII<sup>e</sup> siècle. On en voit dans les familles Blondeau, Brault de Pomerville, Durand, Héry, Huguerre, Laforce, Lamoureux, Normand, Pelletier<sup>(14)</sup> et Boucher de Boucherville, l'illustre Pierre Boucher.

De Québec à Vancouver, on trouverait à peine une tribu indigène qui ne soit mélangée de sang français.

Sauvagesses et Français se sont donc beaucoup aimés. Aux Français les Indiennes reconnaissaient deux mérites d'ordre assez différent : elles appréciaient tout à la fois leur vigueur physique et leurs soins assidus. «Elles se sentaient grandir au contact de l'homme aimable et civilisé, de l'homme supérieur qui venait d'un autre monde.» Elles appréciaient hautement les prévenances et les galanteries françaises. Beaucoup plus passionnées que les hommes de leur nation, les jolies filles des bois trouvaient que les Français savaient mieux répondre à leur tendresse. Lorsqu'un jeune Huron avait embrassé trois fois la nuit sa femme ou son amie, il avait donné toute la mesure de ses moyens. Cette mesure les jeunes Français la doublaient

---

(14) "Dans une note (du *Miscellaneorum Liber*) le père Laure fait l'éloge de Marie Etchianich, femme de Nicolas Pelletier, qui mourut comme elle avait vécu, en odeur de sainteté, après une maladie d'un an, munie de tous les sacrements. Elle a été regrettée de tous, dit le père, et elle le sera toujours de moi en particulier qui ai appris d'elle la langue montagnaise et la traduction des prières. Elle m'assista dans la rédaction d'une grammaire et d'un dictionnaire..." Jones, *Documents Rares*... pp. 14-15.

facilement (La Hontan). C'est pour la même raison, dit-on, que les Tahitiennes firent si bon accueil aux compagnons de Bougainville.

D'autre part, les Français témoignaient à leurs compagnes indigènes des égards, un empressement auxquels elles n'étaient sûrement pas habituées, mais auxquels elles étaient très sensibles.

Pouchot a bien pu dire, qu'au fond, les Sauvagesses préféraient toujours les Sauvages aux Français. A l'en croire, si elles se donnaient si souvent à eux, c'était par intérêt, c'était par vanité, et non point par sentiment. Mais Pouchot est seul de son avis.<sup>(15)</sup>

Ce que la gentille Mila prodiguait à Outagamiz, plus d'un Français, plus d'un Canadien a dû le trouver dans les bras de son Indienne : de la douceur et de l'oubli, de la tendresse et de la consolation.

Nous sommes mal renseignés sur les qualités amoureuses des Sauvagesses. Les Jésuites, notre principale source d'information au sujet des Indiens, ne se souciaient guère de faire leur éloge à ce point de vue. Mais un fait est là incontestable. Plusieurs centaines de Canadiens, sous le régime français, ont passé la majeure partie de leur vie dans les bois, avec les Sauvages. L'amour du gain, la chasse des pelleteries les y avait sans doute attirés pour la plupart. Mais ce qui les y retenait, ce n'était pas seulement l'existence libre et indépendante des Indiens, c'était aussi leur amour pour les Indiennes.

Pourtant ces coureurs de bois n'étaient pas tous de grossiers aventuriers. Il y avait parmi eux des gens instruits, bien élevés, habitués à tous les raffinements que donne l'éducation dans un milieu d'élite. Le Rat, fameux chef Huron de Michillimakinac, que Raynal appelle « le Sauvage le plus intrépide, le plus ferme et le plus éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique Septentrionale, » assurait le

---

(15) Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, III, 254-256.

"Elles (les Sauvagesses) préférèrent toujours un François pour mary à quelque Sauvage que ce soit" ... (Antoine de Lamothe-Cadillac) dans Margry, *Mémoires et Documents* ... V, 170.

"Elles aiment fort les hommes et surtout les François" ... *Relation par Lettres de l'Amérique Septentrionale*, sept, 1709, p. 63.

baron de La Hontan qu'il en avait vu qui lisaient tous les jours les Fables d'Esopé.

En 1757, un sieur de Couagne, pris et adopté depuis dix ans par les Indiens Cherokees, ne voulait plus les quitter. Il appartenait à une des plus grandes et des plus riches familles de Montréal, d'une vieille souche chevaleresque du Berry.

Nombre de métis gardent la preuve de leur origine aristocratique. Elle se trouve dans leurs noms. On en a relevé quelques-uns : Repentigny, Montigny, la Morandière, Lusignan, La Porte, Saint-Georges, Deschambault.<sup>(16)</sup> C'est le meilleur sang du Canada qui s'est allié aux Sauvagesses.

Les Français en général ont eu plus que de la bienveillance et de la sympathie pour leurs amis indiens. Ils ont eu de l'estime. A la différence des colons américains, ils ne les ont jamais considérés comme une race inférieure.<sup>(17)</sup> Plusieurs chefs sauvages ont servi dans les troupes françaises comme officiers. Le Rat, celui que La Hontan fait parler sous le nom d'Adario, avait le rang de capitaine; et lorsqu'il mourut à Montréal en 1701, les honneurs militaires lui furent rendus.

Le Page du Pratz, après avoir rapporté les discours de la favorite du Serpent Piqué, ajoute cette réflexion : « j'ai voulu montrer combien cette nation a d'esprit et qu'elle n'est rien moins que ce que l'on entend d'ordinaire par le nom de sauvage que la plupart du monde lui donne mal à propos. »

Les Français ne méprisaient donc pas les Sauvages; et encore moins les Sauvagesses. Pour leurs amis des bois plusieurs furent certainement affectueux et attentionnés. En 1758, Charles-Borromée d'Ailleboust de Coulange, gentilhomme canadien, lègue sa montre d'or à une métisse Thérèse de Lignon. C'était sans doute ce qu'il avait de plus précieux. Cette Thérèse n'était sauvagesse que par sa mère;

---

(16) Remy de Gourmont, *Les Canadiens de France*.

(17) Thwaites, *France in America*.

et du reste, elle avait été élevée dans la colonie, domestique chez les parents d'Ailleboust. Mais assez souvent, dans la profondeur des bois, les Canadiens du XVIII<sup>e</sup> siècle ont dû rencontrer des Indiennes qui, sans être francisées, étaient à moitié françaises. En 1749, d'après le célèbre naturaliste Pierre Kalm, le sang indien était déjà très mélangé de sang européen.

Si tant de Français, et somme toute, de Français distingués, ont pu se plaire dans la société des Sauvageuses, on peut supposer que c'est parce qu'ils avaient trouvé là des femmes qui pouvaient les comprendre, qu'ils pouvaient aimer sans déchoir.

Fernand Cortez n'avait-il pas eu une femme parfaite dans l'Indienne Marina? Fille de chef, il est vrai. Mais chez les Indiens de l'Amérique du Nord existait aussi une manière d'aristocratie. Les Natchez avaient même plusieurs degrés de noblesse. Les Soleils constituaient la plus haute classe. Cette noblesse n'était transmissible que par les femmes.<sup>(18)</sup> En s'unissant à des étrangers, en ayant des enfants, les jeunes et jolies Soleilles ne s'exposaient donc pas à encourir les reproches de leur postérité.

Malgré tout ce que nous avons dit, d'après les historiens et les documents d'archives, un phénomène demeure inexplicable. A savoir le penchant si fort des Français pour les Sauvageuses.

Renseigné sans doute par la tradition orale, Chateaubriand comble cette lacune. Que lui-même ait vu des Indiennes, cela est tout à

---

(18) "Leur noblesse est bien différente de celle de nos Européens, puisque, en France, plus elle est ancienne, plus elle est estimée. Leur extraction, au contraire, n'est plus estimée noble à la septième génération; de plus ils tirent leur noblesse de la femme et non pas de l'homme. Je leur en ay demandé la raison; ils m'ont répondu que la noblesse ne pouvoit venir que de la femme, parce que la femme estoit plus certaine que l'homme à qui les enfans appartenolent". Relation de Pénicaut, dans Margry, *Mémoire et Documents*... vol. V.

"Le gouvernement (chez les Natchez) est héréditaire; mais ce n'est pas le fils du chef régnant qui succède à son père, c'est le fils de sa soeur ou de la première princesse du sang. Cette politique est fondée sur la connaissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes. Ils ne sont pas sûrs, disent-ils, que les enfans de leurs femmes soient du sang-royal, au lieu que le fils de la soeur du grand chef l'est du moins du côté de la mère". Lettre du P. Petit, 12 juillet 1730, dans *Lettres édifiantes*, IV, 265.

fait possible, quoiqu'on ait soutenu le contraire. Par des conversations il a certainement appris davantage.

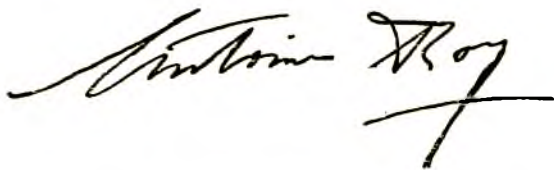
Philippe Le Cocq, ancien soldat, auquel il alla rendre visite chez les Iroquois, était à même de le renseigner : il avait épousé une Squaw et était devenu tout à fait indien (G. Chinard).

La traversée de France en Amérique, il l'avait faite avec un Canadien appelé Perinault. Chateaubriand n'a pu manquer de causer avec lui.

Nous sommes autorisés à admettre que pour le caractère de ses héroïnes aussi bien que pour les multiples détails du décor Chateaubriand s'est documenté.

Atala, Mila, Céluta ne sont pas uniquement des filles de son imagination. Il a dû exister dans la réalité des Sauvagesses qui auraient pu leur servir de modèles.

Grâce à Chateaubriand, nous pouvons nous rendre compte d'un fait qui n'a pas seulement un intérêt anecdotique. Car cet attachement réciproque des Français pour les Indiens et des Indiennes pour les Français a, de toute évidence, beaucoup contribué à l'expansion de la France dans l'Amérique du Nord.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Antoine Roy". The script is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.